

LE FRANCO-CANADIEN

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

H. Bourguignon, Imprimeur-Propriétaire.

Redigé par un Comité de Collaborateurs

Mexique.

San Francisco, 20 juin.

On a reçu ici par la voie d'Acapulco des nouvelles de Mexico qui vont jusqu'au 24 mai.

Tous les Français résidant à Mexico ont été contraints de quitter la ville. Le général Juarez a pris le commandement des armées mexicaines.

Les défenses de Mexico sont d'une force extraordinaire. On assure que le gouvernement est déterminé à inonder la vallée à l'approche des Français et à se défendre jusqu'aux dernières extrémités par tous les moyens imaginables.

Toutes les troupes mexicaines en état de combattre vont être concentrées à Mexico et autour de la ville.

On blâme sévèrement le général Comonfort de ce qu'il n'a pas ravitaillé Puebla, ce qui a déterminé la reddition.

Aux dernières dates, l'avant-garde française avait atteint San Martin les Mulleau.

Le général Forey a ordonné que les généraux mexicains prisonniers fussent transportés en France et les autres officiers à la Martinique.

Il a condamné trois mille prisonniers mexicains à la Vera-Cruz et deux mille à la démolition des retranchements construits autour de Puebla.

POLOGNE.

On écrit de Cracovie, le 3 juin, à la Patrie :

Les nouvelles du palatinat d'Angustow sont favorables à l'insurrection. Outre les deux corps commandés par les colonels Andraskiewicz et Wawer, qui ont eu plus d'une rencontre avec les Russes, nous apprenons l'existence de trois autres corps, sous les ordres de MM. Sazin et Nrochowski et Haski. Les paysans volontaires entrent pour la moitié dans ces nouveaux contingents. La population rurale du Palatinat est généralement très-bien disposée pour l'insurrection. Un grand nombre de paysans apportent aux insurgés des sommes d'argent. L'un d'eux a amené l'autre jour au camp de M. Wawer son propre fils, qu'il avait équipé lui-même, avec une somme de 50 écus. Cet exemple a trouvé des imitateurs.

Le 25 mai, les bandes moscovites ont pillé pour la quatrième fois les domaines d'Antonow, appartenant à M. Szabuniewicz. Les dommages sont évalués à 100,000 fr.

La proclamation du gouvernement national aux polonais qui sont au service de la Russie produit son effet. Bon nombre d'officiers d'origine polonaise passent aux insurgés. Les dispositions des populations rurales des bords de la Narew et du Boug ne laissent rien à désirer. Le major Fryeze, qui commande un détachement dans ces contrées, se charge de former dans une semaine un corps de 1,000 hom-

mes, pourvu qu'on lui fasse parvenir les armes nécessaires. Les paysans font la chasse aux agents russes, et les mettent entre les mains des insurgés. Le gouvernement russe pourra se convaincre de leurs véritables dispositions s'il donne suite à son projet de les armer pour la formation d'une police rurale.

Hier, un engagement a eu lieu dans les environs de la ville d'Ostrow (district d'Ostrolenka.) Le major Fryeze a forcé les Russes à se retirer, après leur avoir fait subir des pertes importantes.

On lit dans le *Messenger Franco-Américain*.

L'archevêque catholique de New-York a prononcé dimanche une allocution à l'Eglise de Sainte-Thérèse dont on célébrait la dédicace. On a remarqué dans le discours du prélat ce passage politique, aujourd'hui le sujet des commentaires de la presse de New-York :

" Nous devons prier afin que, par des moyens impénétrables à la sagesse humaine, notre malheureuse situation vienne à se résoudre afin d'arrêter l'effusion du sang. Cette prière est légitime ; personne au monde ne sera fondé à dire que dans ce cas des prières émanées des deux parties seraient sans efficacité, attendu que l'âme d'elles prie contre l'autre. Et nous pouvons espérer que Dieu, dans sa bonté divine pour les deux parties belligérantes, pour le pays tout entier, rétablira, par sa sagesse infinie et son pouvoir suprême, la paix et la prospérité de cette nation. Ces pensées me sont venues à l'esprit à l'occasion de cette dédicace, et j'espère que nous n'oublierons dans aucune de nos entreprises notre dévotion à l'autel, et que nous prierons, je ne dirai pas pour la paix, ce qui semblerait ridicule en ce moment, puisqu'un seul côté peut donner la paix tandis que l'autre n'est pas en état de le faire ; mais nous pouvons prier l'Être suprême de nous conduire à une conclusion. Un seul côté peut faire la guerre ; mais, pour faire la paix, il faut le concours des deux côtés, et jusqu'à présent il paraît qu'on ne la désire que d'une seule part. Nous avons en la paix ; on ne l'a pas conservée. Il existe maintenant un parti de la paix ; les autres la repoussent. Dans cette situation, quelle est donc la perspective de la paix ? "

MANIFESTE ÉLECTORAL DES ÉVÊQUES.

Nous trouvons aujourd'hui dans l'*Union de l'Ouest*, journal légitimiste d'Angers, un long manifeste signé de trois archevêques et de trois évêques. Ce manifeste, où l'on reconnaît la plume habile de Mgr. Dupanloup, l'un des signataires, est intitulé : *Réponse de plusieurs évêques aux consultations qui leur ont été adressées relativement aux élections prochaines.*

Nous sommes habitués, disent les prélats, aux prières, à vous voir chercher, même en dehors des choses de la foi, ce plein accord avec vos évêques, qui est pour tous une si grande force et une si douce habitude. "

Et ils ajoutent : " On nous a posé deux questions : " Faut-il voter ? — Pour qui faut-il voter ? "

Les évêques ne répondent pas à la seconde de ces questions, attendu, disent-ils, qu'elle ne relève que de la conscience de chacun.

Mais quant à la première, le manifeste combat vigoureusement l'abstention. Et les raisons qu'il donne méritent d'être reproduites :

" A ceux qui ne votent pas, de peur de reconnaître le droit du pouvoir — nous disons : " Vous n'empêchez rien " en ne votant pas, et vous abandonnez tout. "

A ceux qui s'écieraient : " La lutte n'est pas sincère, on combat dans les ténèbres, nous répondons : " Y verrez-vous plus clair, quand vous aurez fermé les yeux ? "

Il était impossible de mettre des arguments plus convaincants au service de la vérité.

Pour ceux qui veulent éviter le combat parce que la lutte ne leur semble pas égale, le manifeste leur reproche leur lâcheté. Et il ajoute :

" Si l'on tombe à l'eau, il n'est pas sûr, dit un vieux proverbe, qu'on se sauve en nageant ; mais il est sûr qu'on se noiera en ne nageant pas ; donc il faut nager, dont il faut voter. "

Nous voudrions pouvoir reproduire en entier ce document qui est empreint d'un grand sens politique, et porte le cachet d'un esprit vraiment libéral, nous nous plaignons à le reconnaître. Toutefois, nous donnerons la conclusion ; la voici :

" Mais il est temps de s'élever plus haut, et dire en terminant le vrai mot de la situation. Les élections ne sont pas un jeu. Tout va peut-être dépendre de l'assemblée législative qui sera élue. Oui, cette assemblée aura peut-être entre les mains, autant du moins que ces grandes choses peuvent être entre les mains des hommes : l'honneur de la France, l'indépendance de l'Eglise, la paix de l'Europe, le sort de la liberté de notre pays ; le sort de la papauté dans le monde. "

" Et voilà pourquoi toutes les voix s'unissent pour vous appeler au scrutin. "

" Le gouvernement vous dit ; " Je le veux bien, je le veux sincèrement. Mais et je ne suis pas éclairé, conseillé, il peut surgir pour la France, pour ses intérêts, pour ses finances, pour sa politique des périls que seul je ne saurais conjurer. "

La patrie vous dit :

" Pour prospérer et pour progresser il me faut des lois, des institutions, des réformes. Donnez-moi donc de sages législateurs, des esprits droits, fermes, convains, honnêtes, dévoués au bien public. "

" La religion vous prie : " Je traverse avec la société des temps difficiles, j'ai besoin de vaillants défenseurs. "

" Et quand tant de voix et des voix sacrées s'unissent, vous sauriez demeurer indifférents et laisser cette grande assemblée se former, sans vous, de tant d'éléments passionnés, que vous connaissez bien et qui eux n'abdiquent et ne désertent jamais ? vous leur laisseriez le champ libre ? Non, cela ne se peut. Si vous ne votez pas, vous n'échapperez pas à la plus redoutable des responsabilités, et de plus, renoncez à l'espoir de conserver dans votre pays quelque autorité, vous qui avez refusé d'exercer vos droits les plus élevés et les plus légitimes. "

" Vous voulez notre avis, messieurs : le voilà dans sa simplicité et sa vérité. Nous n'avons sans doute aucun droit de l'imposer, mais nous n'avons non plus aucun motif de le faire. "

Cette consultation est signée de :

MM. Regnier, archevêque de Cambrai.

Brossier-Saint-Maur, archevêque de Rennes.

De la Tour d'Auvergne Lauraguais, archevêque de Bourges.

Regnault, évêque de Chartres.

Dupont des Loges, évêque de Metz.

Dupanloup, évêque de Tours.

Les questions politiques qui touchent aux intérêts du clergé, et notamment la question romaine, sont traitées dans ce document à un point de vue qu'il n'est pas besoin d'indiquer, et sur lequel nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui.

Nous ne nous sentons pas moins à l'aise pour féliciter les auteurs de ce manifeste, pour en reconnaître hautement le caractère élevé, nettement libéral, pour applaudir à ce qu'il y a de loyal dans la manière dont il se produit. On doit la justice à tous, mais surtout à ses adversaires.

— (Opinion Nationale.)

VARIÉTÉS.

Zénon. — On raconte que l'empereur Zénon fut enlevé de son palais, pendant qu'il était plongé dans l'ivresse et le sommeil et qu'il fut enterré tout vivant. L'ivresse à la fin se dissipa, Zénon se réveilla, il se trouva dans d'épais ténèbres, ne respirant que l'odeur souterraine des tombeaux. Il appelle à grand cris, point de réponse, plus de sujets, plus de courtisans, plus d'amis. Alors, dans l'excès de sa fureur, il se déchira la chair avec les dents, et se frappant la tête contre la pierre, il se brisa le crâne et mourut.

Voyelles et consonnes. — Les voyelles représentent les tuyaux d'un orgue ; c'est la puissance animale qui ne peut que crier : mais les consonnes sont les touches, c'est-à-dire le signe de l'intelligence qui articule le cri.

— La piété des femmes a toujours été la base des états et de la religion.

— Un prince de l'antiquité répondant à un jeune homme qui lui demandait des honneurs pour l'avoir, lui dit. Je puis bien vous donner des richesses, mais non pas de l'honneur, si vous ne le méritez pas. On ne pouvait entrer anciennement dans le temple de l'honneur sans passer par celui de la vertu, et nous savons qu'Alexandre le Grand quand il était encore jeune et petit de corps, mais déjà grand de cœur et de courage, entendait parler des conquêtes de son père s'en plaignait à ses favoris et leur disait : " Mon père ne nous laissera rien à conquérir ; " ce n'est pas que tout ce que son père acquerrait était pour lui ; mais il savait aussi que nous jouissons avec plus de gloire de ce que nous avons acquis à la pointe de l'épée et à la sueur de notre visage, que de ce que nous avons hérité ou gratuitement par la libéralité d'un autre.

Traité de charité. — Un petit enfant appartenait à une famille pauvre, tous les jours sa mère, en l'envoyant à l'école des bons Frères, aimés et chéris, lui donnait un morceau de pain sec et un sou pour acheter une petite douceur à son frugal repas ; le pauvre enfant déjeunait avec le pain, et cachait mystérieusement au fond d'un meuble le sou de chaque matin. Un jour sa mère découvre ce trésor ; inquiète sur son origine, elle demande à son fils d'où lui vient cet argent et à quoi il compte l'employer. " Mamam, répond l'enfant " avec un charmant embarras, j'ai mis " de côté tous mes sous pour les donner aux pauvres quand je ferai ma " première communion. " Touchante inspiration, ce petit ange voulait que les pauvres prissent part à son bonheur et que ce fut fête sur la terre aussi bien que dans le ciel, le jour où pour la première fois son cœur s'unirait à Dieu.

Origène. — Personne n'a composé tant de savants ouvrages, le nombre de ses productions montant, selon Rufin, à plus de six mille. Sept notaires étaient occupés à écrire ce qu'il dictait ; et pour le moins, autant de libraires transcrivaient au net ce qui avait d'abord été écrit en notes.

— Lorsque les Grands craignent ou espèrent, ils sont les plus rampants de tous les hommes.

Aveu. — Philippe II roi d'Espagne, sur le point de mourir, fit venir son fils, se dépoila en sa présence de la pourpre royale, lui montra sa poitrine déjà rongée de vers et lui dit : " Prince, voilà les ouvrages de la mort, voyez comme finissent toutes les grandeurs de la terre ! "

— Le Bienheureux Guillaume de Dijon parlait aux têtes couronnées comme à ses religieux, avec tant de courage qu'inspire la haute vertu. Il dit un jour au roi Robert et à la reine, inconsolables l'un et l'autre de la mort de leur fils aîné, qu'il regardait ce jeune et vertueux prince comme fort heu-

FEUILLETON.

LES DERNIERS JOURS DE POMPEI.

PAR BULWER LYTTON.

LIVRE PREMIER.

I.

LES DEUX ÉLÉGANTS DE POMPEI.

" Hé ! Diomède, bonne rencontre ! Soupez-vous chez Glaucus cette nuit ! "

Ainsi parlait un jeune homme de petite taille, vêtu d'une tunique aux plis lâches et effeminés, dont l'ampleur témoignait de sa noblesse non moins que de sa fatuité.

" Hélas ! non, cher Claudius ; il ne m'a pas invité, répondit Diomède, homme d'une stature avantageuse et d'un âge déjà mur. Par Pollux, c'est un mauvais tour qu'il me joue. On dit que ses soupers sont les meilleurs de Pompei. "

— Assurément, quoiqu'il n'y ait jamais assez de vin pour moi. Ce n'est pas le vieux sang grec qui coule dans ses veines, car il prétend que le vin lui rend la tête lourde le lendemain matin.

— Il doit y avoir une autre raison à cette parcimonie, dit Diomède en relevant les

sourcils : avec toutes ses imaginations et toutes ses extravagances, il n'est pas aussi riche, je suppose, qu'il affecte de l'être ; et peut-être aime-t-il mieux épargner ses amphores que son esprit.

— Raison de plus pour souper chez lui pendant que les sesterces durent encore. L'année prochaine, nous trouverons un autre Glaucus.

— J'ai oui dire qu'il était aussi fort ami des dés.

— Ami de tous les plaisirs : et, puisqu'il se plaît à donner des soupers, nous sommes tous de ses amis.

— Ah ! ah ! Claudius, voilà qui est bien dit. Avez-vous jamais vu mes colliers, par hasard ?

— Je ne le pense pas, mon bon Diomède.

— Alors, vous souperez avec moi quelque soir. J'ai des murènes d'une certaine valeur dans mon réservoir, et je prierai l'édile Pansa de se joindre à nous.

— Oh ! pas de cérémonie avec moi : *Persicos odi apparatus* ; je me contente de peu. Mais le jour décline ; je vais aux bains, et vous ?

— Je vais chez le questeur pour affaire d'Etat, ensuite au temple d'Isis. Adieu.

— Fastueux, impertinent, mal élevé, murmura Claudius en voyant son compagnon

s'éloigner, et en se promenant à pas lents. Il croit, en parlant de ses fêtes et de ses celliers, nous empêcher de nous souvenir qu'il est le fils d'un affranchi ; et nous l'oublierons, en effet, lorsque nous lui ferons l'honneur de lui gagner son argent au jeu : ces riches plébéiens sont une moisson pour nous autres nobles dépenriers. "

En s'entretenant ainsi avec lui-même, Claudius arriva à la voie Domitienne, qui était encombrée de passants et de chars de toute espèce, et qui déployait cette exubérance de vie et de mouvement qu'on rencontre encore de nos jours dans les rues de Naples.

Les clochettes des chars, à mesure qu'ils se croisaient avec rapidité, sonnaient joyeusement aux oreilles de Claudius, dont les sourires et les signes de tête manifestaient une intime connaissance avec les équipages les plus élégants et les plus singuliers ; dans le fait, aucun d'eux n'était plus connu à Pompei.

C'est vous, Claudius ! Comment avez-vous dormi sur votre bonne fortune ? cria d'une voix plaisante et bien timbrée un jeune homme qui roulait dans un char bizarrement et splendidement orné ; les deux chevaux qui le traînaient étaient de race parthe et de la plus rare. Leur maître lui-même posé-

dait ces belles et gracieuses lignes dont la symétrie servait de modèle aux sculpteurs d'Athènes ; son origine grecque se révélait dans ses cheveux dorés et retombant en boucles, ainsi que dans la parfaite harmonie de ses traits. Vous savez, continua-t-il, que vous soupez avec moi cette nuit.

— Qui a jamais oublié une invitation de Glaucus ?

— Mais où allez-vous maintenant ?

— Moi ? j'avais le projet de visiter les bains, mais j'ai encore une heure devant moi.

— Alors, je vais renvoyer mon char, et marcher avec vous. Là, là, mon Phylas, ajouta-t-il, tandis que sa main caressait le cheval à côté duquel il descendait et qui, hennissant doucement et baissant les oreilles, reconnaissait joyeusement cette courtoisie : mon Phylas, c'est un jour de fête pour toi !

N'est-ce pas un beau cheval, ami Claudius ?

— Digne de Phébus, répliqua le noble parasite, ou digne de Glaucus.

II.

La bouquitière aveugle et la beauté à la mode. — *La confession de l'athénien.* — *Présentation au lecteur d'Arbaces d'Egypte.*

Les deux jeunes gens, en parlant légèrement de mille choses, se promenaient dans

les rues ; ils se trouvaient dans le quartier rempli des plus attrayantes boutiques, dont l'intérieur ouvert laissait voir le luxe et les harmonieuses couleurs de peintures à fresque incroyablement variées de forme et de dessin. Les fontaines brillantes, qui de toutes parts lançaient leurs gracieux jets dans l'air pour rafraîchir les ardeurs de l'été ; la foule des passants, ou plutôt des promeneurs menaçants vêtus de leurs robes pourpres ; les joyeux groupes rassemblés autour des boutiques qui les séduisaient le plus ; les esclaves passant çà et là avec des seaux de bronze d'une forme agréable, et qu'ils portaient sur leur tête ; les filles de la campagne s'échelonnant à peu de distance les unes des autres, près de leurs corbeilles de fruits vermeils ou de fleurs plus appréciées des anciens Italiens que de leurs descendants ; les divers lieux de repos qui remplissaient, pour ce peuple paresseux, l'effluve de nos cafés et de nos clubs ; les vases de vin et d'huile rangés sur des tablettes de marbre, les entrées garnies de bannières et de tentures de pourpre qui offraient un abri contre le soleil, et invitaient la fatigue ou l'oisiveté à se reposer où à s'étendre à son aise ; tout cela formait une scène pleine d'animation et de gaieté, qui donnait à l'esprit athénien de Glaucus raison de se féliciter d'une si heureuse vie.

reux d'avoir cessé de vivre avant de monter sur le trône, parce qu'il n'y avait pas d'état plus dangereux pour le salut que la royauté. Et comme ce propos paraissait offenser des oreilles peu accoutumées à tant de franchise, il ajouta en appuyant davantage : "N'avez-vous jamais fait attention à ce quise voit dans l'écriture? A peine sur trente rois y en a-t-il trois bons. Cessez de pleurer un enfant qui devait régner un jour, et réjouissez-vous plutôt de ce qu'il est dans la paix."

— Un ennemi de Démosthène, piqué de jalousie à la vue de la grande réputation que cet orateur avait acquise par le bon succès de ses plaidoyers, lui reprocha un jour en bonne compagnie que ses harangues sentaient l'huile d'est-h-dire qu'elles étaient trop étudiées; et il répondit sagement : "Je ferais conscience de parler au peuple d'Athènes des affaires d'Etat, sans avoir premièrement bien pensée à ce que je dois dire."

Miroir. — En vous regardant au miroir, suivez ce sage conseil de Socrate, qui sera utile même à une chrétienne vertueuse. "En vous regardant, dit-il, si vous vous trouvez belle, dites-vous à vous-même : il faut que je cultive mon esprit, afin que la beauté de mon âme ne soit pas inférieure à celle de mon corps. Mais si vous vous trouvez quelque difformité, dites avec courage : il faut redoubler de soins pour enlever l'intérieur, afin que la beauté plus éclatante de l'âme supplée à celle du corps."

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 27 JUIN 1863.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs, en leur donnant un petit compte rendu de la fête de St. Jean Baptiste.

Nous croirions profaner les douces émotions que nous avons ressenties en célébrant ce beau jour, si nous nous rejétions immédiatement après sur le terrain des luttes politiques et des discussions si souvent acerbes du journalisme.

Comme celui qui a respiré un délicieux parfum s'efforce d'en conserver l'odeur le plus longtemps qu'il lui est possible, nous ferons trêve à la politique, pour aujourd'hui, et nous nous entretiendrons de notre belle fête.

Nous disons belle fête; et d'autant plus belle, qu'aucun incident regrettable n'est venu jeter le trouble parmi nous, qu'aucun désordre qui avait été signalé dans d'autres circonstances, n'a laissé parmi nous sa funeste impression.

La veille au soir, malgré la mauvaise apparence du temps, on s'occupait à tout préparer pour la fête du lendemain. Des charrettes de feuillage circulaient dans les rues du parcours de la procession, et peu à peu elles se transformaient en avenues verdoyantes. La fête était déjà dans l'atmosphère et se respirait avec l'air frais du soir; on avait confiance pour le lendemain. Le matin tout le monde était sur pied, le ciel était pur et serein, St. Jean Baptiste avait chassé les nuages. O belles journées de fête nationale! pourquoi ne revenez-vous qu'une fois par an. Nous aimons ces jours où tous les fronts sont déridés, tous les sourires bienveillants, toutes les mains prêtes à se tendre vers d'autres mains; ces jours où les animosités sommeillent

et où l'on se sent le frère de tout le monde.

A l'heure indiquée par le programme la procession défila dans l'ordre suivant :

Les drapeaux d'Angleterre et de France.

Pa bande de Musique d'Iberville. Les élèves des écoles. La Société de l'Union St. Joseph. La Société St. Patrick. La compagnie des pompiers. La compagnie de Cavalerie. Les compagnies d'Infanterie. Le Comité et la Société St. Jean-Baptiste.

La procession étant arrivée à l'Eglise et tout le monde placé. La Grand-Messe commença, et fut chantée en musique par les amateurs de la ville. Le Sermon fut prêché par le Révérend Messire F. Perrault qui avec son zèle ordinaire, félicita tous ceux qui prenaient part à la fête et nous parla de notre religion et de notre nationalité de manière à émuvoir toute l'assistance. Il engagea fortement tous les Canadiens à s'unir et à se grouper autour du drapeau de la religion et de la patrie, et à implorer les miséricordes du Seigneur et la protection de St. Jean-Baptiste sur notre beau Canada. Le discours du Révérend M. F. Perrault a été fort goûté.

La messe s'acheva et la procession continua son parcours qui aboutissait à la place du marché. Monsieur Laberge fut invité à adresser la parole à l'assemblée et parla avec la facilité d'élocution la solidité et l'élégance qui le distinguent à un degré si éminent. Son discours, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire fut interrompu par de nombreux applaudissements, M. J. B. Priou fut ensuite invité à adresser l'assemblée.

Dans l'après-midi, les différentes compagnies se rendirent sur le terrain du gouvernement et y exécutèrent divers exercices et manœuvres à la grande satisfaction de tout ceux qui y assistaient. Le soir elles se réunirent en banquets de famille où un ordre parfait fut observé.

Nous prenons cette occasion pour féliciter et remercier les compagnies et leurs chefs du zèle et du patriotisme qu'ils ont montrés dans la célébration de notre fête nationale. Nous offrons nos remerciements aux sociétés de l'Union St. Joseph et St. Patrick, pour le concours qu'elles y ont apporté; à la bande de musique d'Iberville, pour l'éclat qu'elle y a ajouté, à tous ceux qui ont contribué à la fête, pour la rendre intéressante, et à tous les citoyens en général pour la paix, la bonne harmonie, la sobriété, la gaieté et la cordialité qu'ils ont montrés.

Continuons dans cette voie, et l'année prochaine, notre fête sera encore plus belle, conservons nos habitudes et nos fêtes nationales et religieuses et nous mériterons que Dieu nous conserve cette protection puissante qui nous a fait traverser jusqu'à ce jour tant d'épreuves; et si les mauvais jours, les jours de la lutte devaient revenir encore, nous serions forts, car nous serions unis.

Le bon et le mauvais Parti.

(Du Journal de St. Hyacinthe.)

L'importance de la lutte actuelle n'est égale que par la gravité des résultats qu'elle peut avoir. Ce n'est pas seulement, qu'on le sache bien, un combat d'hommes à homme : il ne s'agit pas seulement du triomphe ou de

la défaite de tels candidats : les personnes seules, ne sont point en jeu.

Il y a les principes, les théories gouvernementales, les doctrines, les tendances, ressortant d'actes passés, de faits accomplis, que le peuple est appelé à condamner ou approuver.

Examiné sous ce point de vue le seul rationnel dans les circonstances, le devoir de chaque électeur est bien déterminé et domine les intérêts particuliers des factions et des coteries.

Ce qui est condamnable et doit être condamné, c'est la mauvaise administration des affaires publiques, ce sont ceux qui ont soutenu les divers gouvernements qui se sont succédés au pouvoir depuis dix ans, les conservateurs qui ont tout souillé dans l'ordre politique et social—MM. Cartier et McDonald, et leurs amis !

Le parti que ces hommes—les adversaires acharnés du ministère actuel—représentent sont irrémédiablement jugés par leurs actes et leur conduite passés et doivent être chassés honteusement par le peuple.

Voici comment l'hon. L. V. Sicotte s'exprimait sur leur compte, le 23 mai 1861, dans une lettre adressée à quelques électeurs de la division Montarville, et rendu publique. Nos lecteurs verront en parcourant cette magnifique appréciation des hommes et des choses, où est le bon parti :

" Dans toute élection le fait principal, la question la plus importante soumise au jugement des électeurs est l'approbation ou la condamnation du gouvernement. L'administration, en sollicitant vos suffrages en faveur des candidats qui se déclarent ses défenseurs sollicite par là même votre approbation de ses actes et de sa manière d'administrer les affaires de pays.

" Si mon opinion peut avoir quelque influence auprès de vous, je me fais un devoir de vous déclarer que celles que j'ai mes relations personnelles avec les ministres, je n'ai pas hésité à me prononcer et à voter contre leurs actes et contre leur politique; et cela si souvent et sur des questions d'une telle importance, que je crois également de mon devoir de vous engager à refuser vos suffrages et votre appui à toute personne, quelque estimable que cette personne puisse être dans la vie privée, qui se déclare disposée à soutenir le ministère actuel.

" Jamais le pouvoir, même dans nos plus mauvais temps, n'a montré aussi peu de respect pour la constitution et les libertés publiques. Il s'est placé en dehors des usages et des droits constitutionnels pour les quels le parti libéral a lutté pendant une si longue période. Le pouvoir se plaçant au-dessus de la loi et en opposition à l'esprit de notre système de gouvernement, a cru qu'il lui suffisait, pour échapper à la censure, de déclarer " la constitution est notre arbitraire, c'est notre volonté; la constitution n'est bonne et ne vaut quelque chose que si nous sommes maintenus dans la direction des affaires."

" On a cherché et on cherche à maintenir un ordre de choses que tout le monde désapprouve, en faisant naître des craintes aussi égoïstes que mal fondées sur les partis et sur l'avenir; on ne discute pas les faits, les actes, les opinions, les lois de l'administration; mais on veut créer une coterie qui partagera les dépoüilles et le patronage, en se présentant comme le bon parti, comme si le bon parti n'était pas celui qui veut l'économie dans les dépenses de l'état de manière à ne pas emprunter toujours pour solder les dépenses ordinaires; comme si le bon parti n'était pas celui qui demande que la constitution et les droits des citoyens soient considérés comme des choses sacrées et au-dessus de l'arbitraire et de la volonté des ministres.

" Permettez-moi de vous dire que le bon parti ne peut-être celui qui, sur la question du siège du gouvernement, escamotait le vote des chambres et dont l'habileté consistait à faire des dupes.

" Le bon parti n'est pas celui qui impose un tarif exorbitant sur les nécessités premières de la vie et qui taxe le travail dans l'apparence d'obtenir un revenu de la misère et des privations d'un citoyen.

" Le bon parti ne peut-être celui qui regarde les deniers de l'état comme une chose qu'on peut distribuer comme propriété privée et sans le contrôle du parlement.

" Le bon parti n'est pas celui qui fait des avances de bien des centaines de milliers de piastres à la compagnie du Grand-Tronc et à la Banque du Haut-Canada sans l'autorité de la législature, et qui, pour éviter condamnation, déravoue ses actes constatés par les comptes publics et se retire derrière des explications mensongères.

" Le bon parti n'est pas celui qui accorde des salaires ou des indemnités aux membres du parlement pour un travail décaoulant du mandat même du représentant.

" Le bon parti n'est pas celui qui comble et couvre une défection d'un officier public en accordant, après plusieurs années, un salaire à cet officier devenu membre du parlement et votant avec le ministère.

" Le bon parti n'est pas celui qui refuse de donner des explications sur les faits dont la connaissance serait défavorable et désastreuse aux intérêts égoïstes du parti, et qui se réfugie et se cache dans des équivoques qui sont des insultes au bon sens comme à la dignité du parlement, ainsi que le ministère l'a fait relativement au coût des édifices public à Ottawa.

" Le bon parti n'est pas celui qui ne regarde la législature que comme un moyen d'obtenir des subsides.

" Le bon parti n'est pas celui qui déclare qu'il n'y a rien à faire, qu'il a tout fait, et qui refuse de procéder à une législation importante.

" Le bon parti n'est pas celui qui proposait et soutenait une mesure de banqueroute dans laquelle on consacrait comme bon et sage le principe que tout homme, dans la société, devait avoir de par la loi, un moyen d'éviter le paiement de ses dettes.

" Le bon parti n'est pas celui qui trompe sans cesse et qui se vante ensuite avec morgue des dupes qu'il a faites.

" Le bien n'est pas et ne peut être la négociation, l'intrigue, le mensonge et la déception. L'existence des partis doit être basée sur la vérité sur un progrès sage et national et sur le respect de la constitution et des droits du citoyen. C'est ainsi qu'au temps des LaFontaine et des Baldwin, on comprenait l'organisation des partis. Le parti libéral est appelé à se reconstituer en dehors des coteries et des intérêts individuels, et dans les sens des idées qui ont donné les libertés dont nous jouissons et qu'il est de notre devoir de conserver.

" Sous ces circonstances, la politique la plus sage et le conseil que je donne est de déclarer que le gouvernement Cartier-McDonald est mauvais, et de donner vos suffrages à ceux qui seront disposés à faire la même déclaration.

(Signé.) L. V. SICOTTE.

BULLETIN ELECTORAL.

NAPIERVILLE.

La majorité de M. Conpal sur M. Benoit, député sortant, est de 86 voix. Nous n'avons pas encore l'état des polls en détail.

HOCHELAGA.

Voici l'état des polls pour les deux jours de votation :

	DORION.	GIRARD.
Côte des Neiges.....	519	286
Sault aux Récollets.....	143	127
Longue Pointe.....	54	68
Rivière des Prairies.....	38	78
Poinie aux Trembles.....	39	99
Total.....	793	658

Maj. pour M. Dorion..... 135

Ovation à l'Honorable A. A. Dorion.

On lit dans le *Pays* :
Mardi soir, lorsque la nouvelle de la victoire de l'hon. A. A. Dorion dans le comté d'Hochelaga fut connue, une députation du village de St. Henri, (Tanneries des Rolland) fut envoyée auprès de ce monsieur, pour le prier de vouloir bien se rendre dans ce village où il était attendu par tous les électeurs de l'endroit. M. Dorion s'y rendit aussitôt, accompagné de quelques amis. A sa grande surprise, il trouva la plus grande partie du village illuminée et plus de quatre à cinq cents personnes amies qui l'attendaient. On lui fit une réception des plus enthousiastes. M. Béchard avait organisé un cœur de circonstance; M. Dorion dut arrêter à presque toutes les portes pour répondre aux félicitations qu'on lui adressait de toutes parts et pour accepter des bouquets que plusieurs Dames lui offraient. La joie la plus vive rayonnait sur toutes les figures, mêmes sur celles de ceux qui avaient travaillé contre lui durant l'élection. La maison même où avait siégé le comité de M. Girard était illuminée comme toutes les autres, ce qui indique que la satisfaction était générale.

LAPRAIRIE.

Etat des polls pour les deux jours de votation :

	PINSONNEAULT.	DOUTRE.
St. Constant.....	102	213
St. Isidore.....	171	65
Laprairie.....	227	189
St. Philippe.....	131	142
St. Jacques.....	134	110
	765	719

Maj. pour M. Pineonneault 46

Liste des Candidats.

MINISTÉRIELS. OPPOSIT.

Bonaventure, M. Martel, Dr. Robitaille. Jacques-Cartier, Hon. Doumond, M. Tassé. Ottawa, W. Dawson, M. Wright.

DEPUTÉS ÉLUS.

BAS-CANADA.

	M. O. I.
Argenteuil..... J. J. C. Abbott.....	1 0 0
Bagot..... Lafontaine.....	1 0 0
Brome..... Dunkin.....	0 1 0
Bellechasse..... E. Bémillard.....	1 0 0
Beauce..... H. E. Taschereau.....	0 1 0
Beauharnois..... Denis.....	0 1 0
Berthier..... Dr. Paquet.....	1 0 0
Champlain..... Dr. Ross.....	0 1 0
Compton..... Pope.....	0 1 0
Gambly..... DeBoucherville.....	0 1 0
Charlevoix..... M. A. Gagnon.....	1 0 0
Chateauguay..... Hon. L. Holton.....	1 0 0
Chicoutimi..... M. Price.....	0 0 1
Drummond Art. J. B. E. Dorion.....	1 0 0
Dorchester..... Langevin.....	0 1 0
Deux-Montagnes..... Daoust.....	0 1 0
Gaspé..... Lebourkier.....	0 1 0
Huntingdon..... Somerville.....	1 0 0
Hochelaga..... Hon. A. A. Dorion.....	1 0 0
Iberville..... Alex. Dufresne.....	1 0 0
Islet..... M. Caron.....	1 0 0
Joliette..... Cornellier.....	0 1 0
Kamouraska..... J. C. Chapais.....	0 1 0
Laval..... Bellerose.....	0 0 1
Lotbinière..... M. Joly.....	1 0 0
L'Assomption..... L. Archambeault.....	0 1 0
Laprairie..... Pinsonneault.....	0 1 0
Levis..... Blanchet.....	0 1 0
Montcalm..... J. Dufresne.....	0 1 0
Montmorency..... Cauchon.....	0 1 0
Montréal-Est..... G. E. Cartier.....	0 1 0

A l'endroit où les portiques d'un temple élégant et léger jetaient une ombre propice, se tenait une jeune fille : elle avait une corbeille de fleurs sur le bras droit, et dans la main gauche un petit instrument de musique à trois cordes, aux sons duquel elle joignait les modulations d'un air étrange et à moitié barbare; à chaque temps d'arrêt de la musique, elle agissait gracieusement sa corbeille; elle invitait les assistants à s'acharmer ses fleurs; et plus d'un sesterce tombait dans la corbeille, soit pour rendre hommage à la musique, soit par compassion pour la chanteuse, car elle était aveugle.

" C'est ma pauvre Thessaliennne, dit Glaucus en s'arrêtant. Je ne l'ai pas vue depuis mon retour à Pompéi.

— Je veux prendre ce bouquet de violettes, dit Nydia, s'écria-t-il en fendant la foule et en jetant dans la corbeille une poignée de petites pièces. Ta voix est plus charmante que jamais.

La jeune fille aveugle tressaillait aux accents de l'Athénien; elle se rendit presque aussitôt maîtresse de ce premier mouvement; mais une vive rougeur colora son cou, ses joues et ses tempes.

" Vous êtes donc de retour ? dit-elle à voix basse.

Et elle se répéta à elle-même : " Glau-

cus est de retour."

" Oui, mon enfant; je ne suis revenu à Pompéi que depuis quelques jours. Mon jardin réclame tes soins, comme d'habitude; j'espère que tu le visiteras demain. Souviens-toi qu'aucune guirlande ne sera tressée chez moi, si ce n'est de la main de la jolie Nydia !"

Nydia sourit joyeusement, mais ne répondit pas; et Glaucus, mettant sur son sein les violettes qu'il avait choisies, s'éloigna de la foule avec autant de gaieté que d'insouciance.

" Ainsi cet enfant est une de vos clientes ? dit Claudius.

— Oui. Ne chante-elle pas agréablement ? Elle m'intéresse, la pauvre esclave. D'ailleurs elle est de pays de la montagne des deux; l'Olympe a projeté son ombre sur son berceau; elle est Thessaliennne.

— Le pays des magiciennes.

— C'est vrai. Mais selon moi, toute femme est magicienne; et, par Vénus ! l'air à Pompéi semble lui-même un philtre d'amour, tant chaque figure qui n'a pas de barbe a de charme à mes yeux.

— Eh ! justement j'aperçois une des belles de Pompéi, la fille du vieux Diomède, la riche Julia, s'écria Claudius, pendant qu'une jeune dame, la figure couverte d'un

voile et accompagnée de deux suivantes, s'approchait d'eux en se dirigeant vers les bains. Belle Julia, nous te saluons," dit Claudius.

Julia leva en partie son voile de façon à montrer avec coquetterie un beau profil romain, un grand œil noir plein d'éclat, et une joue un peu brune, à laquelle l'art avait jeté une fine et douce couleur de rose.

" Glaucus est de retour ? dit-elle en arrêtant son regard avec intention sur l'Athénien.

Puis elle ajouta à demi-voix.

" A-t-il oublié ses amis de l'année dernière ?

— Divine Julia, le Léthé lui-même, bien qu'il disparaisse dans un endroit de la mer, se remontre sur un autre point. Jupiter ne nous permet l'oubli que pour un moment; mais Vénus, plus exigeante, ne nous accorde même pas ce moment-là.

— Glaucus ne manque jamais de belles paroles.

— Peuvent-elles manquer, devant un objet si beau.

— Nous vous verrons tous les deux à la maison de campagne de mon père, continua Julia en se tournant vers Claudius.

— Nous marquerons le jour de notre visite d'une pierre blanche," répondit le

joueur.

Julia abaissa son voile, mais lentement. En laissant se reposer son dernier regard sur l'Athénien avec une timidité affectée et une hardiesse réelle. Ce regard exprimait en même temps la tendresse et le reproche.

Les amis suivirent leur chemin.

Julia " est assurément belle, dit Claudius.

— L'année dernière, vous auriez fait cet aveu avec plus de vivacité.

— J'en conviens. J'ai été ébloui au premier coup d'œil, et j'ai pris pour une pierre précieuse une imitation parfaitement réussie.

— Bah ! répondit Claudius, toutes les femmes sont les mêmes au fond. Heureux celui qui épouse un beau visage et un large domaine; que peut-il désirer de plus ?

Glaucus soupira.

Ils se trouvaient maintenant dans une rue moins fréquentée que les autres, à l'extrémité de laquelle ils pourraient voir cette vaste mer toujours souriante, qui, sur ces côtes délicieuses, semble avoir renoncé à son privilège d'inspirer de la terreur, tant on de douceur les vents qui courent sur sa surface, tant sont brillantes et variées les nuances qu'elle emprunte aux nuages de rose, tant les parfums que la terre apporte

à ses profondeurs ont quelque chose de pénétrant et de suave. Vous n'avez aucune peine à croire que Vénus Aphrodite soit sortie d'une mer pareille pour s'emparer de l'empire de la terre.

" Ce n'est pas encore l'heure du bain, dit le Grec qui était un homme d'impulsion toute poétique; éloignons-nous de la ville tumultueuse pour contempler à notre aise la mer, alors que le soleil de midi se plat à sourire encore aux flots.

— Bien volontiers, répondit Claudius; d'ailleurs la baie est la partie la plus animée de la côte."

Pompéi était la miniature de la civilisation de cette époque. Cette ville renfermait dans l'étroite enceinte de ses murs, un échantillon de tout ce que le luxe peut inventer au profit de la richesse. Dans ses étroites mais élégantes boutiques, dans ses palais de petite dimension, dans ses bains, dans son forum, dans son théâtre, dans son cirque, dans l'énergie et la corruption, dans le raffinement et les vices de sa population, on voyait un modèle de tout l'empire. C'était un jouet d'enfant, une lanterne magique, un microcosme, où les dieux semblaient prendre plaisir à ohléter la grande représentation de la terre, et qu'ils s'amuserent plus tard à soustraire au temps, pour livrer à

" Ouest. T. D. McGee...	0	0	1
" Centre. John Rose...	0	1	0
MacKinnon, M. Houde...	1	0	0
Missisquoi, O'Halloran...	1	0	0
Montmagny, Beaubien...	0	1	0
Megantic, Irvine...	0	1	0
Nicolet, J. Gaudet...	0	1	0
Napierville, Coupal...	1	0	0
Pontiac, Poupore...	0	0	1
Portneuf, Brousseau...	0	1	0
Québec (comté), M. Evanturel...	1	0	0
" Est, P. G. Huot...	1	0	0
" Centre. Hon. Thibaut...	1	0	0
" Ouest. Allyn...	0	1	0
Rimouski, M. Sylvain...	1	0	0
Rouville, Dr. Poulin...	0	1	0
Richelieu, Perreault...	0	1	0
Richmond et Wolfe, Webb...	0	1	0
St. Jean, F. Bourassa...	1	0	0
St. Hyacinthe, L. V. Sicotte...	0	1	0
Sherbrooke, M. Galt...	0	1	0
Stanstead, Knight...	0	1	0
Shefford, Hon. Huntingdon...	1	0	0
St. Maurice, M. Lajoie...	1	0	0
Soulanges, Duckett...	0	1	0
Terrebonne, Labrèche-Viger...	1	0	0
Trois-Rivières, Turcotte...	0	1	0
Témiscouata, Pouliot...	1	0	0
Verchères, Geoffrion...	1	0	0
Vaudreuil, Harwood...	0	1	0
Yamaska, M. Fortier...	1	0	0
	26	33	6

HAUT-CANADA.

Brant, J. Y. Bown...	1	0	0
Brockville, ...	0	0	0
Cornwall, J. S. MacDonald...	1	0	0
Carleton, ...	0	0	0
Dundas, Ross...	0	1	0
Durham-Est, J. S. Smith...	1	0	0
Durham-West, Munro...	1	0	0
Elgin-Est, Burwell...	1	0	0
Elgin-Ouest, I. Scoble...	1	0	0
Essex, Rankin...	1	0	0
Frontenac, Ferguson...	0	1	0
Glengary, D. A. MacDonald...	1	0	0
Greenville-Sud, Shanly...	0	1	0
Grey, ...	0	0	0
Hamilton (ville), Buchanan...	1	0	0
Huron et Bruce, M. Dickson...	1	0	0
Haldimand, D. Thompson...	1	0	0
Hastings-North, R. Walbridge...	1	0	0
Hastings-South, White...	1	0	0
Hastings, L. Walbridge...	1	0	0
Kent, McKellar...	1	0	0
Kingston, J. A. Macdonald...	0	1	0
Lambton, Alex. MacKenzie...	1	0	0
Lincoln, McGivern...	1	0	0
London, Carling...	0	1	0
Lennox et Addington, Castwrit...	0	1	0
Leeds et Greenville, Jones...	0	1	0
Lansark-South, Morris...	0	1	0
Middlesex-Ouest, Scatcherd...	1	0	0
Middlesex-Est, Wilson...	0	1	0
North-York, J. P. Wells...	1	0	0
North-West, Notman...	1	0	0
North-Lanark, Bell...	1	0	0
North-Wellington, Dr. Packer...	1	0	0
Nord-Oxford, Brown...	1	0	0
Niagara, Simpson...	0	1	0
Norfolk, Walsh...	0	1	0
Northumberland-Est, Biggar...	1	0	0
Northumberland-West, Cockburn...	0	1	0
Ontario (sud), Mowatt...	1	0	0
Orléans (ville), ...	0	0	0
Ontario North, McDougall...	1	0	0
Perth, McFarlane...	1	0	0
Peel, J. H. Cameron...	0	1	0
Peterboro, Conger...	1	0	0
Prescott, J. G. Ingham...	0	1	0
Prince Edward, Ross...	1	0	0
Renfrew, McIntyre...	1	0	0
Russell, Bell...	1	0	0
South-Oxford, McKenzie...	1	0	0
Simcoe-Sud, Ferguson...	0	1	0
Stormont, S. Ault...	1	0	0
St. John, J. Rymal...	1	0	0
South-Waterloo, Cowan...	1	0	0
South-Leeds, Richards...	1	0	0
Simcoe-North, McConkey...	1	0	0
Toronto East, McDonald...	1	0	0
Toronto West, Smith...	1	0	0
Victoria, J. Dunsford...	1	0	0
Waterloo-North, H. Foley...	0	1	0
West-Brant, E. Wood...	1	0	0

l'étonnement de la postérité cette maxime et cette moralité : qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Dans une haie unie comme une glace, se pressaient les vaisseaux de commerce et les gaières resplendissantes d'or que les citoyens riches entretenaient pour leurs plaisirs ; les bateaux de pêcheurs glissaient rapidement de côté et d'autre, et de loin on apercevait les hauts mâts de la flotte dont Plin avait le commandement. Sur la grève, un Sicilien aux gestes animés, aux traits mobiles, racontait à un groupe de pêcheurs et de paysans les récits étranges de marine naufragés et de dauphins sauveurs, comme on peut en entendre encore de nos jours sur le môle de Naples.

Le Grec, attirait son compagnon loin de la foule, dirigea ses pas vers un endroit solitaire du rivage, et les deux amis assis sur un petit rocher qui surmontait des cailloux polis par la mer, aspirèrent la brise voluptueuse et rafraîchissante dont les pieds invincibles, en se jouant sur les flots, leur communiquaient un harmonieux murmure. Il y avait dans cette scène un charme qui invitait au repos et à la rêverie. Claudius, protégeant ses yeux contre les ardeurs du jour, calculait les gains de la semaine ; et le

Wellington-Sud, D. Sturton...	1	0	0
West-York, Howland...	1	0	0
Welland, Street...	0	1	0
York-Est, Wright...	1	0	0
	44	14	3

ETATS-UNIS.

Le Times a publié hier matin la dépêche suivante :

Baltimore, mercredi 24 juin, Minuit et demi.

On a reçu avis au quartier-général du général Schenck que le corps d'armes du général confédéré Ewell, fort de 35 à 40 mille hommes, est actuellement dans la vallée de Boonsboro (Maryland.)

Les forces rebelles se composent d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie. Elles sont en train de construire des ponts pour traverser le canal, et parcourent le pays environnant pour se procurer des munitions. Elles ont passé la rivière au gué d'Antietam et à Sheperdstown.

Le général Kelley télégraphie de son côté que 3,500 cavaliers séparatistes, commandés par Imboden, sont campés à Cacataus.

Cette nouvelle, à l'heure où nous écrivons, n'a pas été confirmée. En revanche, le télégraphe de Baltimore nous transmet une autre rumeur que nous reproduisons ci-après :

Une dépêche datée de Frederick, ce matin, arrivée au quartier-général, annonce que les rebelles, avec une force considérable d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie menacent encore Frederick. Déjà ils sont à moitié route entre Middletown et Boonsboro, du côté de South-Mountain.

Nos éclaireurs sont partis en reconnaissance, et nous aurons des nouvelles plus positives dans quelques heures.

Suivant la correspondance particulière du Post, on est certain à Washington que les gros de l'armée du général Lee est toujours dans la vallée de Shenandoah.

D'après un télégramme de Harrisburg, les rebelles marcheraient sur Shippenburg (Pennsylvanie) Voici la dépêche :

Harrisburg, 24 juin.

L'opérateur télégraphique de Shippenburg, à 11 milles de ce côté de Chambersburg, nous apprend qu'aujourd'hui à midi les rebelles étaient à un mille seulement de la ville et qu'ils continuaient d'avancer.

Shippenburg est un village du comté de Cumberland, situé sur le chemin de fer de la vallée de ce nom et à 21 milles dans le sud-ouest de Carlisle.

Le Whig de Vicksburg, daté du 19 juin, sous la rubrique "Grandes nouvelles du Nord," affirme que l'armée de Grant a perdu pendant les opérations du siège environ 40,000 hommes.

Un lieutenant confédéré fait prisonnier assure que Pemberton se fera tuer plutôt que de se rendre.

Il y a eu quelques escarmouches d'avant-postes près des falaises de Haines.

Le corps d'armée de McClelland a perdu en tués et blessés depuis le commencement de la campagne 3,956. La division du général Blair a eu 896 hommes mis hors de combat dans les combats des 19 et 22 mai derniers.

Il n'est pas vrai que les rebelles se fortifient au pont de la rivière Big Black.

18 juin.

Les correspondances affirment qu'il se manifeste un mouvement inaccoutumé.

Grec, appuyé sur sa main et sans se défendre du soleil, divinité tutélaire de sa patrie, dont la pure lumière, inspiratrice de la poésie, de la joie et de l'amour, s'infiltrait dans ses veines, regardait avec ravissement la vaste étendue des eaux, en enviant peut-être chaque souffle qui prenait son vol vers les rivages de la Grèce.

" Dites-moi, Claudius, s'écria le Grec après un long silence, avez-vous jamais été amoureux ?

—Oui, très souvent.

—Celui qui a souvent aimé, répondit le Grec, n'a jamais aimé : il n'y a qu'un Eros, quoiqu'il y ait beaucoup de contrefaçons de ce dieu.

—Les contrefaçons ont bien, après tout, leur mérite de petits dieux, répliqua Claudius.

—Je l'accorde, répondit le Grec, j'adore jusqu'à l'ombre de l'Amour ; mais, lui, je l'adore bien davantage.

—Êtes-vous donc sérieusement et véritablement amoureux ? Éprouvez-vous ce sentiment que les poètes décrivent, un sentiment qui vous fait négliger vos royaumes, fuir le théâtre, et écrire des élégies ? Je ne l'aurais jamais soupçonné ! Vous savez bien dissimuler.

Les confédérés tirent sur les lignes fédérales presque continuellement.

Les nouvelles qui arrivent de Johnston font prévoir une attaque prochaine.

Young's Point, 17 juin, via }
Cairo, 23 juin.

La brigade navale sous les ordres du général Elliott, dans une reconnaissance opérée à Richmond (Louisiane) le 16 juin, a mis en déroute 3,500 rebelles et brûlé la ville. Les fédéraux, qui ont fait une trentaine de prisonniers, n'ont eu qu'une perte insignifiante.

Cincinnati, 24 juin.

Le correspondant de la Gazette affirme dans une lettre écrite près de Vicksburg, le 18 courant, que le 29 a dû commencer le bombardement de cette ville avec des boulets rouges. Il ajoute que les travaux de siège avancent favorablement.

En conséquence de la fête de la St. Pierre, lundi, le Franco-Canadien ne paraîtra qu'une fois la semaine prochaine : Jeudi.

FAITS DIVERS.

—Le bill pour assurer aux prisonniers catholiques les secours des ministres de leur religion a passé définitivement, avec une majorité de 29 voix. C'est un grand pas de fait ; et le principe, une fois consacré, il sera difficile que tôt ou tard on ne l'adopte pas en faveur des malheureux qui peuplent les Workhouses.

—C'est par une erreur bien involontaire que nous avons omis de donner crédit au Courrier de St. Hyacinthe pour la légende intitulée : Les Deux Rivières que nous avons publiée dans notre dernière feuille.

—Le coronaire Panet a tenu hier une enquête sur le cadavre d'un matelot du nom de Sullivan, qui a été tué à coups de poignard par un autre matelot nommé John Baker, à l'Anse des Sauvages, jeudi dernier. Le jury a rendu un verdict de meurtre volontaire contre Baker, qui a été incarcéré en attendant son procès au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine.—Canada.

—Un jeune homme de 23 ans nommé James Vaughn a été pendu vendredi dernier à Kansas City. En arrivant sur l'échafaud il a montré le poing à la foule et s'est écrié qu'il avait des amis qui le vengeraient. Puis promenant un regard assuré sur les assistants il dit : " Vous croyez qu'il y a justice dans votre pays parce que l'on y pend un homme : mais si votre justice était juste, il y aurait ici au moins de 100,000 gens qui me regardent. Allez, je ne regrette pas de vous quitter : je n'ai pas peur de me trouver ailleurs en plus mauvaise compagnie. Adieu, portez vous bien, et moi aussi ! " Un moment après il avait passé de la vie au trépas.

—Le dernier recensement fait en Angleterre constate un fait curieux : c'est qu'à Londres il y a plus de descendants d'Ecosais qu'à Edimbourg même, plus d'Irlandais qu'à Dublin, 100,000 catholiques de plus qu'à Rome, et plus de Juifs qu'en Palestine. Il y a aussi dans le même métropole plus de 90,000 Allemands, 30,000 Français, 6,000 Italiens et un très grand nombre d'Asiatiques, dont quelques uns même adorent encore leurs idoles.

—On nous informe qu'après la clôture du poll, le premier jour de votation, dans le comté de Megantic une bataille s'engagea entre un grand nombre de personnes. La querelle, paraît-il, avait commencé par une difficulté survenue entre deux individus au sujet d'un cheval. Durant la bataille, plusieurs pierres furent lancées ; l'une d'elles alla frapper un M. Sheridan sur le derrière de la tête et lui fit une blessure dont il est mort presque aussitôt. —Pays.

—Je ne suis pas si avancé que cela, reprit Glaucus en soupirant : je dis plutôt avec Tibulle :

Celui qui prend l'Amour pour guide et pour Marche tranquille et sûr. Les dieux veillent sur lui.

En réalité, je ne suis pas amoureux, mais je le serais volontiers, si j'avais l'occasion de voir l'objet que je désire. Eros voudrait bien allumer sa torche ; mais les prêtres ne lui donnent pas d'huile.

—L'objet est aisé à devenir. N'est-ce pas la fille de Diomède ? Elle vous adore, et n'affecte pas de le cacher. Par Hercule, je le dis de nouveau, elle est à la fois jeune et riche ; les jambages des portes de son époux seront attachés avec des cordons d'or.

—Non, je ne veux pas me vendre. La fille de Diomède est belle, je l'avoue ; et, dans un temps, si elle n'avait pas été la petite-fille d'un affranchi, j'aurais pu... mais non, elle porte toute sa beauté sur son visage ; ses manières n'ont rien d'une vierge, et son esprit n'est cultivé que dans la science du plaisir.

—Vous êtes un ingrat. Dites-moi alors quelle est la vierge fortunée.

A continuer.

Horrible accident.—Mardi dernier, la femme d'un nommé Misaël Renaud, de St. Damase, s'est précipitée dans un puit avec un jeune enfant de quelques mois. La malheureuse était depuis longtemps en proie à des accès temporaires d'aliénation mentale. Le verdict du jury du Coroner a été rendu en conséquence.—Journal de St. Hyacinthe.

—Nous avons entendu hier dans une rue de la ville un mot, qui bien que sortant de la bouche d'un gamin de New-York, semblait marqué au coin de l'esprit gaulois des voyous parisiens.

C'était un petit garçon, haut comme une botte de genêt et portant sur le bras un énorme paquet de journaux, fraîchement sortis de la presse.

—Oh ! criait-il, journal du soir ! détails complets sur la bataille !

Un monsieur, portant un de ces costumes semi-militaires, semi-bourgeois, comme on en voit tant à New-York et dans lesquels d'ordinaire les passants d'épaulettes sont des plus visibles, s'approcha alors du gamin et acheta un journal.

—Eh bien ! fit-il après avoir parcouru rapidement des yeux, la feuille encore humide ; eh bien ! où sont donc ces détails complets sur la bataille, je ne les vois pas.

—Non, répartit le gamin, et vous ne les verrez jamais aussi longtemps que vous continuerez à flâner ici dans la ville, au lieu de marcher droit à l'ennemi.

L'officier ne put pas l'avoir entendu, mais partit aussitôt sans demander son reste. —Messenger F.A.

DÉCÈS.

En cette ville, le 24 du courant, à la résidence de J. Delagrave, écrivain, son fils, Dame H. DELAGRAVE à l'âge de 78 ans.

AVERTISSEMENT.

Sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur à la porte de l'Eglise de la Paroisse de ST. ALEXANDRE, LUNDI, le VINGT-SEPT JUILLET prochain à DIX HEURES de l'avant-midi, l'immeuble suivant dépendant de la communauté de biens d'entre feu Jean-Bte. Daudelin et Adélaïde Viers, sa veuve, savoir :

UNE TERRE sise et située au côté sud de la Grande Ligne de la Seigneurie de Bleury, dans la paroisse St. Alexandre, mesurant deux arpents de front sur vingt huit arpents de profondeur, bornée en front, par le chemin de roi en profondeur, par le trait-quinquante des terres de Sabrevois, d'un côté, par Germain Ratté et d'autre côté par Moysie Meunier, avec une maison et autres bâtisses y érigées.

Pour les conditions s'adresser aux Notaires soussignés en leur étude, à Iberville.

V. VINCELETTE, N. P.
C. VINCELETTE, N. P.
F. L. MONGEON, N. P.

Iberville, 26 Juin 1863.

VENDEMENT EXPOS.

A LA FOLLE ENCHERE.

St. Jean, à savoir :
No. 224.

COUR SUPERIEURE,

DISTRICT D'IBERVILLE.

THÉOPHILE BIZAILLON, cultivateur, de la paroisse de Ste MARGUERITE de BLAIRFINDIE, dans le district d'Iberville, demandeur ; contre les terres et tenements de LUC PAPINEAU, hôtelier de la paroisse de Ste MARGUERITE de BLAIRFINDIE, dit district, défendeur, et HYACINTHE PAPINEAU, de la paroisse de Ste MARGUERITE de BLAIRFINDIE, journalier, adjudicataire, savoir :

1.—UNE TERRE située dans la paroisse de St. Marguerite de Blairfindie, dans le comté de St. Jean, District d'Iberville, au côté sud de la petite rivière de Montréal, contenant en superficie soixante-et-huit arpents, bornée en front par le chemin de la Reine, en profondeur par Henri Polrier et des deux côtés par Gabriel L. Larty, avec une maison, grange et autres dépendances dessus érigées.

2.—QUATRE EMPLACEMENTS contigus, situés dans la dite paroisse de Ste. Marguerite de Blairfindie, renfermés dans les limites suivantes, savoir : tenant en front au chemin de la Reine, en arrière à une rue projetée devant faire suite à celle maintenant existante, d'un côté par Edouard Godreau et de l'autre côté par Napoléon Belle, contenant en superficie deux arpents plus ou moins, avec maison, grange, écurie, boucherie et autres dépendances dessus érigées.

3.—UN EMPLACEMENT situé au même lieu, contenant un demi arpent en superficie, bornée en front par la dite rue, en profondeur par la petite rivière de Montréal, d'un côté par le dit Napoléon Belle et de l'autre côté par la veuve Belle, sans aucune bâtisses dessus érigées.

Pour être vendus, à la folle enchère à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Ste MARGUERITE de BLAIRFINDIE, LUNDI, le SIXIEME jour de JUILLET prochain à ONZE heures de l'avant-midi, le dit bref rapportable le quinzième jour de juillet prochain.

J. F. M. DESRIVIERES, Shérif.

Bureau du Shérif le 20 juin 1863.—Ét.

VENTE PAR LE SHERIFF.

DISTRICT D'IBERVILLE.

224.—Théophile Bizaillon, ex. Luc Papineau, une terre de deux arpents de front, sur trente de profondeur, avec maison à deux étages, grange et autres dépendances, situées au village de Lacelle, de plus cinq emplacements avec leurs dépendances.—Vente à la porte de l'église de Ste Marguerite de Blairfindie, lundi le six juillet à onze heures A. M.

69.—Jacques Dubuc ex Jean-Bte. Savary, une terre de deux arpents de front, sur trente de profondeur, situé sur le chemin de Kemp, avec une maison et grange.—Vente à St. Alexandre, jeudi, le treize août, à onze heures A. M.

65.—Louis Molleur, ex J. Bte Samozette une terre ou morceau de terre, de quatre arpents de front sur dix arpents de profondeur, avec une maison, grange et autres bâtisses, située sur le chemin de Burtonville. Vente à St. Cyrien, lundi le quatorze septembre à dix heures A. M.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur à la porte de l'Eglise Wesleyan, dans le village de LACOLLE, MARDI, le SEPTIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi, les immeubles ci-après désignés appartenant à la succession de feu R. Hoyle, savoir :

1.—Une certaine étendue de terre connue sous le nom de Ash Island, située vis-à-vis l'embouchure de la Rivière Lacolle, sur la rivière Richelieu, dans la dite paroisse, contenant environ cent soixante et dix arpents en superficie.

2.—Une autre portion de terre de quatorze arpents en superficie, formant une partie du lot numéro quinze, dans la seconde concession de Delery, du côté sud de la quatrième Grande Ligne dans la paroisse de St. Valentin, connue au plans ou rapport fait par Jos. Whitman, Ecr., arpenteur des terres de la couronne en juin 1828, comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze.

3.—Un autre morceau de terre formant partie du dit lot numéro quinze, dans la seconde concession de Delery, dans la dite paroisse de St. Valentin, mais connu sur le dit plan comme lots numéros dix-sept, dix-huit, vingt-deux, vingt-cinq et vingt-six, et formant, en tout dix arpents en superficie.

4.—Le numéro deux, dans la seconde concession nord de la rivière Lacolle, dans la seigneurie de Lacolle, dans la dite paroisse de St. Valentin, de la contenance de quatre arpents de front sur trente-neuf arpents de profondeur formant cent cinquante-six arpents en superficie.

5.—Le lot numéro cinq, dans la première concession nord de la rivière Lacolle, dans la seigneurie de Lacolle, dans la dite paroisse de St. Valentin, de la contenance de quatre arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, formant cent douze arpents en superficie, avec deux petites maisons dessus construites.

6.—Le lot numéro deux, dans la première concession, sur le Domaine, dans la dite seigneurie de Lacolle, au côté nord de la rivière Lacolle, dans la dite paroisse de St. Valentin, de la contenance de quatre arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, formant cent douze arpents en superficie, sans bâtisses.

Les conditions, réserves, etc., seront connues le jour de la vente, ou avant, en s'adressant au soussigné, en son bureau, au village de Lacolle.

J. U. TREMBLAY, N. P.

Lacolle, 12 Juin 1863.

ON EXECUTE

A CETTE

IMPRIMERIE

TOUTES SORTES

D'IMPRESSIONS

LES BUREAUX

Du Franco-Canadien

SONT

TRANSPORTÉS

DANS LA RUE LONGUEUIL,

VIS-A-VIS LE COLLEGE.

APPROVISIONNEMENT DES PHARES.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES
Sont reçues à ce Bureau jusqu'à MER-
CREDI le DIXIÈME jour de JUIN pro-
chain, à MIDI, pour un approvisionnement
de DEUX MILLE CINQ-CENTS GAL-
LONS d'HUILE de BLANC de BA-
LEINE, de la meilleure qualité, pressée à
froid, pour les Phares Provinciaux au-dessus
de la ligne, un tiers de cette huile devra
être de matière première, et se maintenir
longue à 30° Fahrenheit, et les deux autres
tiers à 34°, le tout sujet à l'inspection et à
l'épreuve avant l'acceptation, et de plus à
être mesuré s'il est jugé nécessaire.

Toute cette huile devra être fournie dans
des barils cerclés en fer, contenant cinquante
gallons chacun, et en très bon ordre; elle
devra être livrée au risque du fournisseur,
sur tel qu'il, près du Bassin du Canal La-
chine, à Montréal, et à tel jour, le ou vers
le 1er Juillet prochain, qui pourra être fixé
dans le contrat.

Des soumissions seront aussi reçues en
même temps pour QUATRE MILLE
CINQ-CENTS GALLONS d'HUILE de
CHARBON, non explosive, de la meilleure
qualité, qui devra être fournie dans des bar-
ils cerclés en fer, contenant de vingt à cin-
quante gallons chacun, et qui devra être li-
vrée au risque du fournisseur, au temps ci-
dessus mentionné, à Montréal. Ces barils
seront fournis par l'adjudicataire et le prix
en sera inclus dans celui des huiles.

AUSSI,

Un Bateau à vapeur demandé.

Des Soumissions caletées seront reçues
en même temps et au même lieu pour un
BATEAU À VAPEUR qui devra trans-
porter et livrer les approvisionnements an-
nuels aux Phares situés sur le Fleuve St.
Laurent et sur les Lacs intérieurs, savoir:
sur les Lacs St-Louis et St-François, le
Fleuve St-Laurent, entre Brockville et
Kingston, les Lacs Ontario, Erié, Ste.-Clai-
re et Huron, et la Baie Georgienne.

Le bateau devra être prêt à recevoir les
approvisionnements (consistant environ en
100 barils d'huile, et 40 tonnes d'autres ar-
ticles) à Montréal VENDREDI, le TROIS-
IÈME jour de JUILLET prochain, et à
livrer ces articles aux Phares dans le plus
court délai possible. L'aide de l'équipage
du bateau sera requise pour la livraison des
provisions. Les personnes qui seront char-
gées par ce Département de la livraison de
ces approvisionnements seront reçues à bord.

Le bateau pourra transporter d'autre fret
pourvu que cela ne nuise pas à la livraison
convenable des approvisionnements, et il
sera requis de rapporter d'aucun des Phares
et de livrer à Montréal tout ce qui ap-
partiendra au Gouvernement, ainsi que
l'indiquera la personne en charge.

On devra mentionner une somme totale
pour l'accomplissement de ce service. Toute
autre information concernant ce transport
pourront être obtenues en s'adressant à ce
Bureau.

Des Soumissions séparées, adressées au
Sousigné, seront reçues pour chacun de
ces services et devront être endossées res-
pectivement: "Soumission pour l'huile de
Blanc de Baleine." "Soumission pour
l'huile de Charbon." "Soumission pour la
livraison des Approvisionnements des Pha-
res."

Par ordre,
T. TRUDEAU,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Québec, 11 mai 1863.—qf.

ETABLISSEMENT CANADIEN. DE Meubles de Ménage.

M. Parisault, à l'honneur d'informer les
citoyens du district d'Iberville, et le public en
général, et tous ceux qui ont besoin de Me-
ubles de Ménage, qu'ils pourront se procurer
à son magasin tout ce dont ils peuvent avoir
besoin. Il aura constamment en mains un as-
ortiment très varié de MEUBLES DE MÉ-
NAGE, pour SALON, SALLE À DINER, CHAM-
BRE À COUCHER, ETC.

—TELS QUE:—
Sofas, Canapés, Fauteuils, Berceuses, Chai-
ses, Table à Carte, Table à Dîner avec
feuilles extras, Sideboards, Chiffonniers,
Garde-robe, Lavabos, Boîtes de liti, Bu-
reaux de toilette, Commodes, Miroirs de
toutes grandeurs, etc., etc.

Faites dans les derniers goûts, avec élan-
ce, solidité et avec les meilleurs matériaux.
En venant rendre une visite à son ÉTA-
BLISSEMENT CANADIEN, l'acheteur pour-
ra se convaincre qu'il peut se procurer tout
ce dont il aura besoin, à des Prix beaucoup
plus bas qu'ils se vendent généralement ail-
leurs.

C. E. PARISAULT,
EBENISTE.
N° 273, RUE NOTRE-DAME.
Vis-à-vis l'Eglise des Recollets.
Montréal, 5 Septembre 1862.

Dr. BISSENETTE,
Rue St. Charles,
St. Jean, 30 mai 1860.

REMORQUAGE Haut du Saint-Laurent.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI
le 25 JUIN prochain, à midi, des soumis-
sions pour le remorquage de vaisseaux et
autres bâtiments, entre la Tête du Canal
Lachine et le Port de Kingston, et vice
versa, pendant le terme de trois années à
compter du 1er de MAI 1864.

La ligne sera composée d'au moins six
puissants remorqueurs à vapeur, et le Taux
payable pour le halage sera de dix pour
cent au-dessous du Tarif de 1862.

Les soumissionnaires indiqueront dans
leur soumission pour ce service le montant
du Bonus annuel qu'ils seront disposés à
recevoir du Gouvernement en sus du prix
de halage payé par les propriétaires des
vaisseaux remorqués, ainsi que les noms et
la force, en chevaux, des vapeurs qu'ils se
proposent d'employer.

Quand aux conditions du Contrat et à
toutes autres informations nécessaires, elles
pourront être obtenues à ce Bureau, ou au
Bureau du Canal Lachine à Montréal, le et
après le 11 de Mai prochain.

Les soumissions devront être adressées
au sousigné et marquées sur le dos: "Sou-
missions pour le service de remorquage,"
et contiendront les signatures de deux
personnes solvables qui seront prêtes à se
porter cautions pour l'exécution régulière du
Contrat.

Par ordre,
T. TRUDEAU,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Québec, le 29 avril 1863.

H. E. FORBES & CIE.

Tout en remerciant le public en général du
gracieux et libéral encouragement qu'ils en
ont reçu depuis leur entrée en affaires, solli-
citant de nouveau la continuation de son pa-
tronage et son attention pour leur fonds varié et
étendu de

Marchandises Sèches

de Goût et d'Étape, des mieux choisis,

Groceries,

VERRERIES, FAIENCES,

LIQUEURS, ETC.

Porte voisine, Coté Nord-Est de Mme.

Perrault, en face de la Por-
serie nouvelle,

Rue Front,

ST. JEAN, C. E.

BONNE COUR ET REMISES.

St. Jean, 7 juin 1861.

Pharmacie de St. Jean,

RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

Dans l'établissement ci-devant occupé par

MM. E. D. MACDONALD,

F. L. WIGHT,

CHIMISTE ET DROGUISTE.

Il tient constamment en mains un assorti-
ment complet de

REMEDES

ET DE

Médecines Patentées,

PARFUMS, BROSSES, PEIGNES,

&c., &c., &c.

Huiles, Peintures et Bois de Teinture.

GRAINES DE JARDIN,

DE CHAMP ET DE FLEURS.

Le tout garanti de première qualité.

EN OUTRE:

SALSEPAREILLE DE BRISTOL.

AMER DE HOSTETTER.

EAU DE FLORIDE, ETC.

F. L. WIGHT.

St. Jean, 24 avril 1873.

HOTEL DU CANADA,

PAR

E. L. COURVILLE

NAPIERVILLE.

Les voyageurs trouveront à cet hôtel tout
le confort que l'on peut désirer.

M. Courville tient tous les jours, à 2 heu-
res de l'après-midi, à la Station de Stottville
UNE VOITURE pour le transport des
voyageurs jusqu'à Napierville,
Napierville, 17 décembre 1861.—6m.

Dr. TRESTLER,
DENTISTE.

Encoignure des Rues St. Lambert et
Petite Rue St. Jacques, vis-à-vis de chez le
Dr. F. Elson.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE De Londres et Liverpool.

CAPITAL—DEUX MILLIONS STERLING.

Et un grand fonds de réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

Cette Compagnie continue à assurer les
bâtiments et autres propriétés de toutes descrip-
tions contre pertes ou dommages par le feu,
aux conditions les plus favorables et aux taux
les plus bas qui soient chargés par aucunes
des compagnies anglaises.

Toutes pertes raisonnables sont prompte-
ment réglées sans déduction ou discompte et
sans réclamation en Angleterre.

Le grand Capital et la direction judicieuse
de cette Compagnie offrent la plus grande
sûreté aux assurés.

Aucune charge pour police ou transport.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants sont offerts parmi
un grand nombre d'autres par cette Compa-
gnie aux personnes qui se proposent d'assurer
leurs vies.

Parfaite sécurité pour remplir parfaitement
ses engagements envers les tenants de poli-
ces.

Taux favorables de premium.

Une grande réputation de prudence et de
jugement et la plus grande libéralité dans la
considération de toutes les questions qui con-
cernent les intérêts des assurés.

Il est alloué trente jours de grâce pour le
paiement et le renouvellement de premium
et l'on ne perd pas sa police s'il y a eu faute
sans intention.

Les polices qui échoient sans le paiement
de premiums peuvent être renouvelées dans
les trois mois, en payant le premium, avec
une amende de dix chelins par cent sur la
reproduction de preuve satisfaisante de la
bonne santé de la personne assurée.

Participation de profits par l'assuré, ac-
cording aux deux tiers du montant net.

De forts bonus ont été déclarés en 1855 se
montant à £2 par cent, par année, sur la
somme assurée, étant sur les âges de vingt à
quarante, 80 par cent sur le premium. La
prochaine division des profits aura lieu en
1863.

On ne charge pas pour les seaux et les
polices.

Rémunération du Médecin payée par la
Compagnie.

Pour References Medical—R. H. Wight,

Médecin.

Agent pour St. Jean et les environs,

WM. COOTE.

Agent à Montréal,

H. L. ROUTH

23 janvier 1863.

LE GRAND SUCCÈS LITTÉRAIRE

DU MOMENT!!!

LES MISÉRABLES

PAR

VICTOR HUGO.

OUVRAGE COMPLET EN

5 beaux volumes, grand in-8 brochés,

PRIX \$3 75

L'immense succès des Misérables est dé-
sormais un fait acquis. Les deux dernières
parties surtout ont produit une immense sen-
sation. Le drame palpitant de douleur, de
mort lente et douloureuse de Jean Valjean,
faisant contraste avec les amours de Cosette
et de Marius, émeuvent tous les lecteurs, au-
tant que la fin de Javert produit un effet en-
traînant, tant que les scènes où Gavroche, le
gamin de Paris, intervient, excitent par leur
vitalité et leur entraînement la jeunesse du
public. On peut dire hardiment que Victor
Hugo a créé dans ses Misérables une série de
types qui resteront.

Les demandes pour l'ouvrage ci-dessus doi-
vent être adressées franco à Ed. MATHÉ,
Bureau du Courrier des États-Unis, 92,
WALKER STREET, NEW-YORK. Envoyer le
montant en billets ou en timbres poste du
Canada.

22 Avril 1863.

Departement des Terres de la Couronne

Québec, 20 Avril 1863.

AVIS.

Est par les présente donné qu'environ

81,000 ACRES DES

TERRES DE LA COURONNE

Situées dans les Townships de

CHESHAM ET DE DITTON,

DANS LE

COMTE DE COMPTON, C.-E.,

Seront offerts en vente à ceux qui y sont
tablis ou qui ont intention de le faire, le ou
près le

21 MAI PROCHAIN

A RAISON DE

Soixante Centins par Acres.

Pour plus amples informations s'adresser
à l'agent local William Farwell, écri., à
Robinson, C.-E.

ANDREW RUSSELL,
Assist. Comm.

24 avril 1863.—j

AUGUSTIN DEMERS, Epicier, COIN DES RUES CHAMPLAIN ET BERNIER.

Annouce que l'on trouvera toujours dans son
établissement, la meilleure collection d'Épi-
cerie pour les familles. Ayant une grande ex-
périence dans sa ligne d'affaire, il est en me-
sure de pourvoir aux besoins de ses pratiques
en ayant constamment en mains un fonds
considérable et complet de Thé vert et noir,
Cassonnades, Savons, Emojis, Chandelles,
Épices, etc., etc.

Sa ligne de conduite est d'offrir de bonnes
marchandises
à BAS PRIX!!!
St. Jean, 30 mai 1860.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES

EVOLUTIONS D'UN

Bataillon

ACCOMPAGNE DE PLANCHES

PAR

L. T. SUZOR, M. B. Z. D. B. C.

1 Cahier cartonné 40 cts.

A la librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS,

8 rue St. Vincent.

En nous remettant 50 cents par lettre
affranchie, on recevra le cahier franco par
la poste.

AIDE-MÉMOIRE

DU

CARABINIER VOLONTAIRE

Comprenant une compilation de Formes
de commandement usités dans l'Armée An-
glaise.

AUSSI

MANUEL DU SERGENT

ET LA

manière de se perfectionner dans l'art du tir

PAR

L. T. SUZOR

PRIX: 15 CENTS

A la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS,

8 rue St. Vincent.

En nous remettant 18 cents par lettre
affranchie, on recevra le volume franco par
la poste.

14 avril.—tm.

E. Lessard,

Boucher,

ET AL NO. 9.

Marché aux Viandes.

M. Lessard achète les Volailles et les Oeufs
aux plus haut prix du Marché.

St. Jean, 30 mai 1860.

MARCHANDISES NOUVELLES,

A LA

BOULE ROUGE,

RUE FRONT,

ST. JEAN, C.-E.

Le Soussigné, vient de recevoir un assor-
timent de Tweeds de fantaisie, de patrons et
de prix variés, pour habillement d'hommes
et de jeunes gens. Des Draps noirs de tout
prix, depuis \$1 à \$6 la verge, des Casi-
mirs noirs et de couleurs, de 2s. 6d.
à 12s. 6d. la verge, de patrons bien assortis.
Draps de Dame pour manteaux, Cashmires
à robes, patrons nouveaux. Indiennes assor-
ties de 5d. à 10d. la verge.

Des chapeaux d'hommes et d'enfants de
différents prix, de différentes couleurs et de
forme des derniers goûts. Et beaucoup d'au-
tres marchandises qu'il serait trop long
d'énumérer ici.

Il tient constamment en mains

DES HARDES FAITES,

ÉPICERIES,

FERRONNERIE,

ETC., ETC., ETC.

AUSSI:

Fleur en quart et en quintal,

FLEUR DE BLE, DE SARAZIN,

FLEUR DE BLE D'INDE.

Le tout à vendre aux plus bas prix rénu-
mérés.

Il invite les acheteurs à lui rendre une vi-
site et d'examiner par eux-mêmes afin de se
convaincre de la modicité de ses prix, eu
égard aux différentes qualités des effets.

J. T. HAZEN.

St. Jean, 2 mai 1862.

HOTEL ST. JEAN

FRS. MONETTE,

PROPRIÉTAIRE

Rue Richelieu, au Centre des affaires
et à quelque pas du Marché.

Il tient constamment des Voitures à la dis-
position du public.

St. Jean, 31 mai 1860.

J. DELAGRAVE,
AVOCAT.
Rue Nationale, St. Jean 30 mai 1860.

C. J. LABERGE,
AVOCAT.
Rue Bernier, St. Jean, 1 déc.

H. TUGAULT,
AVOCAT.
Rue Nationale, t. Jean, 30 mai.

CHS. LOUPRET,
AVOCAT.
Rue Napier, Iberville, mai.

P. D. HEYNEMAN,
AVOCAT.
NAPIERVILLE.

Rue l'Acadie, en face de l'Eglise Catholique
Napierville, 19 juin 1860.

PHIL. VANDAL,
AVOCAT,
RUE FRONT, ST. JEAN

Dans les Bureaux du Franco-Canadien.
M. Vandal suivra les circuits d'Iberville
et de Napierville de Ste Marie.

J. P. CARREAU,
AVOCAT,
RUE ST. JACQUES,

Suit les cours d'Iberville, de Napierville
et de Ste Marie.
St. Jean, 10 juin 1862.

T. R. JOBSON,
NOTAIRE.
Coin des Rues Bernier et Champlain,—30 mai.

F. G. MARCHAND,
NOTAIRE.
Rue Bernier, St. Jean, 30 mai.

EUG. ARCHAMBEAULT,
NOTAIRE,
Rue St. Jacques, St. Jean,

11 novembre 1862.

Chs. Thomas Charbonneau,
NOTAIRE,
L'ACADIE.

L'Acadie, 22 juin 1860.

J. H. Anbertin,
NOTAIRE.
Rue Stephenson, Iberville, 30 mai.

V. & C. Vinclette,
NOTAIRES.
Rue Napier.—Iberville, 30 mai 1860

Drs. Thifault & DeLorimier,
Rue Lacadie, vis-à-vis l'Eglise Catholique
Napierville, 21 mai 1861